

Exercice 2010 - Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le décret n° 2007.450 du 25 mars 2007 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être le budget primitif (budget principal et budgets annexes, états annexes) lorsque le bénéficiaire de la subvention et le montant de celle-ci sont individualisés, ou une délibération du Conseil Municipal.

Le vote du budget primitif 2010 interviendra le 25 février 2010.

Aussi, pour permettre le versement des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions et avenants passés par la commune ainsi que de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct, il convient d'inscrire dès à présent les crédits correspondants dont le financement est assuré au projet de budget 2010.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé :

- à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes qui représentent un montant global de 6 335 902,45 €,
- à inscrire par anticipation au Budget Principal les crédits nécessaires,
- à autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants s'y rapportant.

Services / Imputations	Libellés	Montants crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
BUDGET PRINCIPAL					
Service 400					
65 023 6574	Information, communication, publicité - Subvention de fonctionnement	54 000,00 €	54 000,00 €	Association Europe en Franche-Comté - Maison de l'Europe en Franche-Comté	Versement 14/05/2009 Convention 04/06/2009 - Versement janvier
65 048 6574 5024	Autres actions de coopération décentralisée - Subvention de fonctionnement - Coopération Afrique	21 798,00 €	7 500,00 €	Association ACACIA	Délibération 13/09/2007 Convention 14/01/2008
204 23 20411 624	Enseignement supérieur - Subvention d'équipement aux organismes publics - Etat - UFR et Bibliothèque - Médecine Pharmacie	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Délibération 13/12/2007 Convention 28/02/2008
65 048 6574 5023	Autres actions de coopération décentralisée - Subvention de fonctionnement - Coopération Education Développement	500,00	500,00 €	Association des étudiants en conduite de projets internationaux	Délibération 09/07/2009 Convention 12/10/2009 - Versement février 2010 Délibération 11/01/2010
Service 10042					
65 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement	120 839,00 €	120 839,00 €	Centre International de Séjour	Versement de la subvention début 2010
Service 10063					
65 522 6574	Interventions sociales - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Subvention de fonctionnement	12 965,00 €	12 965,00 €	AAVI - Association d'Aide aux Victimes d'Infraction	Délibération 14/05/2009 - Convention 2009/2011 - Versement février sur note de service
Service 10067					
65 72 6574 98006	Aide au secteur locatif - Subvention de fonctionnement Aides aux opérations de logement social	10 305,00 €	10 305,00 €	Caisse Solidaire	Crédit inscrit au Budget Primitif 2010
65 90 6574 2802	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement - Régie des quartiers	68 355,00 €	68 355,00 €	Régie des quartiers	Délibération 11/01/2010 - Convention 23/01/08
Service 10600					
204 91 20418 97024	Action économique - Foires et marchés - Subventions d'équipement	60 000,00 €	60 000,00 €	Syndicat mixte de Micropolis	Remboursement de 3 emprunts - Échéances : 25 /01 - 31/01 - 05/02

Services / Imputations	Libellés	Montants crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 20200					
65 520 657362	Interventions sociales - Services communs - Subvention de fonctionnement au CCAS	1 428 600,00 €	1 428 600,00 €	CCAS	Fonctionnement 2 premiers mois 2010 - Versement mensuel de 714 300 €
Service 20300					
65 40 6574 4824	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	159 998,00 €	51 666,00 €	BRC Football Association	Contrats de Développement Sportif - Versements des acomptes sur note de service Janvier Février 2010 - Délibération 28/09/2009
			58 332,00 €	ESB "F"	Janvier Février 2010 - Délibération 28/09/2009
			50 000,00 €	ESB "M"	3° acompte trimestriel 2009/2010 - Délibération 09/07/2009
Service 20400					
65 020 6574	Administration générale de la collectivité - Subvention de fonctionnement	133 162,00 €	133 162,00 €	Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de la Ville de Besançon	Convention 25/02/08 - Délibération 07/02/08
Service 21100					
65 213 6574	Classes regroupées - Subvention de fonctionnement	1 095,00 €	1 094,45 €	Coopérative scolaire école élémentaire Jean Macé	Délibération 11/01/2010
65 255 6574	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	2 584,00 €	1 584,00 €	Association AROEVEN	Délibération 11/01/2010
			400,00 €	Coopérative scolaire école élémentaire Champagne	Délibération 11/01/2010
			600,00 €	Coopérative scolaire école élémentaire Dürer	Délibération 11/01/2010
Service 30100					
204 824 2042 94034	Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - ZAC Hauts du Chazal - Pôle santé (secteur Minjoz)	298 315,00 €	298 315,00 €	SEDD	Délibération 28/09/2009

Services / Imputations	Libellés	Montants crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 30200					
204 90	2042 95074 Interventions économiques - Subvention d'équipement Place Cassin - Aménagement du restaurant	220 000,00 €	220 000,00 €	SAIEMB	Versement en janvier - Délibération 28/09/2009
65 95	6574 89053 Aides au tourisme - Subvention de fonctionnement OTC Développement et promotion du tourisme	260 996,00 €	260 995,50 €	Office du Tourisme et des Congrès	Versement 50 % en janvier - Délibération 14/12/2009 - Convention 2010
65 91	6574 Foires et marchés - Subvention de fonctionnement	67 969,00 €	67 969,00 €	Office de Commerce et de l'Artisanat	Versement 50 % début février - Délibération 11/01/2010 - Convention 2010
Service 35000					
65 822	6574 10005 Voirie communale - Subvention de fonctionnement - Autopartage	15 000,00 €	15 000,00 €	SCIC Autopartage Besançon	Versement en janvier - Délibération 11/01/2010
Service 41000					
65 30	6574 Culture services communs - Subvention de fonctionnement	82 500,00 €	82 500,00 €	Association Les Amis du Cylindre	Versement février - Délibération 11/01/2010 - Convention 2010
65 311	657363 8013 Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	765 396,00 €	765 396,00 €	Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux - Théâtre musical de Besançon	Echéance 01/02/2010 - Délibération 11/01/2010 - Convention 2009/2011
65 313	6574 9013 Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	379 885,00 €	379 885,00 €	Association Espace Besançon Planoise - Théâtre de l'Espace / Scène Nationale	Echéance 01/02/2010 - Délibération 11/01/2010 - Convention 2009/2011
65 313	6574 9014 Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	220 766,00 €	220 766,00 €	Centre Dramatique National de Franche-Comté (Sarl Compagnie Airelle)	Echéance 01/02/2010 - Délibération 11/01/2010 - Convention 2009/2011
65 33	6574 89027 Action culturelle - Subvention de fonctionnement	99 880,00 €	99 880,00 €	Association Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté	Echéance 01/02/2010 - Délibération 11/01/2010 - Convention 2010

Services / Imputations	Libellés	Montants crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 44000					
65 64	6574 93013 Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance - Halte Garderie	101 031,00 €	101 031,00 €	Antenne Petite Enfance	Contrat Enfance et Jeunesse 2008-2010 - Acompte 1er trimestre
65 64	6574 93014 Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Maison Verte	35 967,00 €	35 967,00 €	Maison Verte	Contrat Enfance et Jeunesse 2008-2010 - Acompte 1er trimestre
65 64	6574 94022 Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Mutualité du Doubs - Relais Assistantes Maternelles	27 166,00 €	27 166,00 €	Mutualité Française du Doubs	Contrat Enfance et Jeunesse 2008-2010 - Acompte 1er trimestre
Service 47030					
65 422	6574 Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement	236 692,00 €	39 900,00 €	ASEP Cras Chaprais	Versement janvier - Avenant de prorogation - Délibération 14/12/2009
			66 630,00 €	MJC Besançon / Clairs-Soleils	Versement janvier - Avenant de prorogation - Délibération 14/12/2009
			39 862,00 €	MJC Palente / Orchamps	Versement janvier - Avenant de prorogation - Délibération 14/12/2009
			90 300,00 €	Comité Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	45 150 € - Versement janvier - Avenant de prorogation - Délibération 14/12/2009 45 150 € - Avenant modificatif
Service 47041					
65 422	6574 Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement	86 390,00 €	86 390,00 €	Les Francas du Doubs	Versement en janvier - DSP Délibération 11/12/2008 - Convention 2009-2014 - Délibération 11/01/2010

Services / Imputations	Libellés	Montants crédits à ouvrir	Montants versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
Service 47047					
65 025 6574	Aides aux associations - Subvention de fonctionnement	53 000,00 €	53 000,00 €	Comité des fêtes de la Ville de Besançon	Organisation carnaval 2010 - Délibération 11/01/2010 - Convention avenant 2010
65 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement	10 750,00 €	10 750,00 €	CRIJ de Franche-Comté	Versement en janvier - Délibération 11/01/2010 - Convention 2010/2012
	TOTAL BUDGET PRINCIPAL	6 335 904,00 €	6 335 902,45 €		
Dont :					
	* Chapitre 204 : subventions d'équipement versées	1 878 315,00 €	1 878 315,00 €		
	* Chapitre 657 : subventions de fonctionnement versées	4 457 589,00 €	4 457 587,45 €		

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (3 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme GELIN, Mme PEQUIGNOT et Mme M. JEANNIN), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 janvier 2010.